

Evolution des inégalités sociales dans un contexte marqué par les effets de la COVID-19 et de la hausse des prix

Cette note présente les traits saillants de l'étude, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan, sur l'évaluation de l'impact de court terme des contextes de la pandémie COVID-19 et du choc inflationniste à l'œuvre sur la situation des inégalités sociales. Afin de mieux appréhender l'évolution de la situation des ménages, cette étude se réfère aux structures des dépenses des ménages de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014 et aux données issues de l'enquête mensuelle sur les prix à la consommation, de l'enquête nationale sur les sources de revenu 2019 et du troisième panel sur les répercussions de la pandémie sur la situation socioéconomique des ménages 2021/2022.

L'estimation de l'effet de la COVID-19 sur les inégalités sociales consiste à mesurer l'incidence des variations observées dans la consommation des ménages, entre 2019 et 2021, sur la distribution sociale du niveau de vie. Cette évolution a été fournie par l'enquête panel du 3ème passage. Réalisée avec l'appui du système des Nations Unies au Maroc, cette enquête a été administrée auprès d'un échantillon de 12 000 ménages, du 11 octobre 2021 au 10 février 2022, afin d'appréhender les effets de la pandémie COVID-19 sur les conditions de vie de la population.

Quant à l'effet de l'inflation sur les inégalités sociales, il consiste à évaluer l'indice des prix à la consommation par catégorie de ménages et son impact sur le niveau et la structure des dépenses de son panier de consommation. L'indice des prix catégoriel est une moyenne des indices élémentaires des prix pondérés par le poids des dépenses des biens et services du panier de consommation de la catégorie considérée. Ce panier est réparti selon les sections de la nomenclature utilisée pour le calcul de l'indice des prix à la consommation. Les catégories de ménages considérées sont définies par le milieu de résidence, le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

Effets de la pandémie COVID-19 sur le niveau de vie des ménages

Sous les effets de la crise sanitaire, le niveau de vie des ménages a annuellement régressé de 2,2% entre 2019 et 2021

Entre Octobre 2019 et Décembre 2021, le niveau de vie moyen des ménages, mesuré par la dépense de consommation par tête¹ en valeur nominale, a baissé de 20 400 DH à 20 040 DH au niveau national, de 24 620 DH à 24260 DH dans les villes et de 12 800 DH à 12 420 DH à la campagne. En termes réels, le niveau de vie a annuellement baissé de 2,2% sur cette période, de 2% en milieu urbain et de 2,6% en milieu rural.

¹ A dépense égale par ménage, le niveau de vie diffère selon les tailles des ménages. A cet égard, la comparaison et l'analyse de l'évolution du niveau de vie sont approchées par la dépense annuelle moyenne par tête.

Sur cette période, le niveau de vie des 20% des ménages les moins aisés² a connu une baisse de 7 000 DH à 6 860 DH, soit une baisse annuelle moyenne de 2,3% en termes réels. Celui des 20% des ménages les plus aisés a chuté de 2,5%, passant de 47 780 DH à 46 620 DH. Pour les 60% des ménages intermédiaires, le niveau de vie a baissé de 15 730 DH à 15 570 DH, soit une baisse annuelle moyenne de 1,9%.

Les ouvriers, les commerçants et les exploitants agricoles sont les plus touchés par les effets de la crise sanitaire

Selon la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage, le niveau de vie moyen a annuellement baissé de :

- ✓ 3,6% pour les « Ouvriers non qualifiés », passant de 14 130 DH en 2019 à 13 440 DH en 2021 ;
- ✓ 3,6% pour les « Artisans et ouvriers qualifiés », passant de 17 850 à 16 970 DH sur la même période ;
- ✓ 2,8% pour les « Commerçants et les intermédiaires commerciaux », passant de 19 920 DH à 19 270 DH ;
- ✓ 2,4% pour les « Exploitants et ouvriers agricoles », passant de 12 950 DH à 12 650 DH ;
- ✓ 1,8% pour les « Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs.

Une recomposition de la structure de consommation : une diminution des dépenses alimentaires, en équipements ménagers et de loisirs et une reprise des dépenses de santé et de communication

Sous les effets de la crise sanitaire, les ménages ont fortement réduit les dépenses allouées aux « Équipements et meubles de maison », marquées par une baisse, aux prix constants, à raison de 19,1% par an. Les dépenses attribuées aux activités de loisirs ont également enregistré une baisse annuelle à deux chiffres, soit 14,3%. Cette tendance à la baisse s'établit à 5,9% pour les dépenses d'habillement, à 2,4% pour les dépenses alimentaires, à 2% pour les dépenses de transport.

² Pour analyser les disparités en termes de niveau de vie, des quintiles sont utilisés pour approcher la manière dont les dépenses de consommation sont distribuées au sein de la population. Ils consistent à diviser la population en cinq catégories sociales de même fréquence suivant les valeurs croissantes des dépenses par personne : le quintile inférieur comprend le cinquième de la population en bas de l'échelle des dépenses (c'est-à-dire les 20 % de la population ayant les dépenses les plus faibles « les 20% les moins aisés »), le deuxième quintile représente les 20 % suivants (de 20 % à 40 %), le troisième les 20% suivants (de 40% à 60%), le quatrième les 20% suivants (de 60% à 80%) et le quintile supérieur représente les 20 % de la population ayant le niveau de vie le plus élevé « les 20% les plus aisés ». Pour simplifier la présentation des résultats, les quintiles 2, 3 et 4 sont regroupés en une classe de 60% de la population, représentant le milieu de la distribution « les 60% intermédiaires ».

Définition des quintiles :

Quintile inférieur : Les 20% des ménages les moins aisés (les plus défavorisés), avec une dépense annuelle moyenne par tête inférieure à 9 188 DH ;

2^{ème} quintile : Les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête comprise entre 9 188 Dh et 12 853 Dh ;

3^{ème} quintile : Les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête comprise entre 12 854 Dh et 17 456 Dh ;

4^{ème} quintile : les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête comprise entre 17 457 Dh et 26 418 Dh ;

Quintile supérieur : les 20% suivants, avec une dépense annuelle moyenne par tête supérieure à 26 419.

A contrario, les dépenses allouées aux « Soins médicaux » et aux « Biens et services de communication » ont enregistré une hausse annuelle respectivement de 10,9% et 4,6%. Ce rebond est lié au surcoût de dépense des mesures de précaution pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et à l'intensification des usages des technologies de communication depuis le début de la crise sanitaire.

Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) par groupe de produits et services (en DH courant)

Groupes de biens et services (poste de dépense)	Période Covid-19 (2021)		Période ante Covid-19 (2019)		Taux d'accroissement annuel (en termes réels, en %)
	DAMP (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	DAMP (en DH)	Part dans la dépense totale (en %)	
Alimentation	7 289	36,4	7 464	36,6	-2,4
Habillement	762	3,8	847	4,2	-5,9
Habitation	4 233	21,1	4 237	20,8	-1,4
Hygiène	813	4,1	828	4,1	-2,3
Soins médicaux	1 341	6,7	1 029	5,0	+10,9
Education	669	3,3	648	3,2	+0,1
Biens et services de communication	569	2,8	498	2,4	+4,6
Equipements et meubles de maison	408	2,0	637	3,1	-19,1
Transport	1 372	6,8	1 391	6,8	-2,0
Loisirs	394	2,0	540	2,6	-14,3
Autres dépenses	2 188	10,9	2 278	11,2	-3,2
Total	20 038	100	20 397	100	-2,2

Source : HCP, 3^{ème} panel auprès des ménages 2022

Ce repli du niveau de vie s'est traduit par une accentuation des inégalités sociales, de la pauvreté et de la vulnérabilité

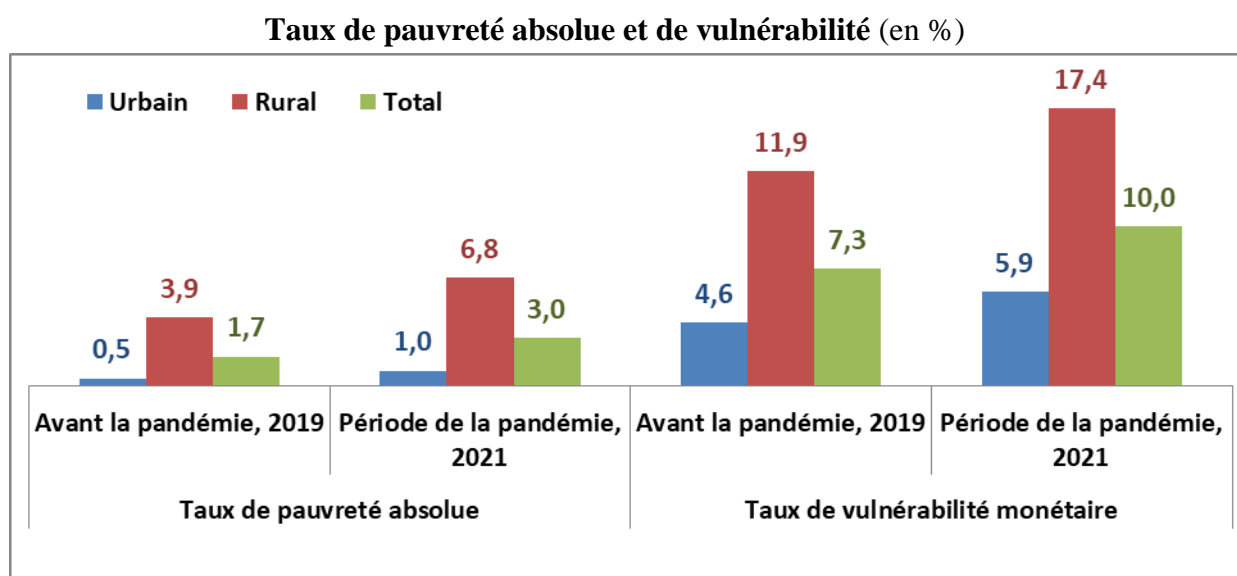
Les contrecoups majeurs de la pandémie COVID-19 sur le bien-être socioéconomique des ménages ont entraîné une accentuation des inégalités sociales :

La part des dépenses afférente aux 20% des ménages les plus aisés est passée de 46,1% au cours de la période d'avant pandémie à 47,7% en 2021, contre une baisse de 7% à 6,5% pour les 20% des ménages les moins aisés.

Les inégalités sociales, mesurées par l'indice de Gini, ont connu, sur cette période, une hausse de près de deux points de pourcentage, passant de 38,5% à 40,3% au niveau national, de 37,2% à 39,1% en milieu urbain et de 30,2% à 31,9% en milieu rural.

L'incidence de la pauvreté absolue a augmenté de 1,7% en 2019 à 3% en 2021 au niveau national, de 3,9% à 6,8% en milieu rural et de 0,5% à 1% en milieu urbain.

Parallèlement, la vulnérabilité économique a connu une importante hausse : le taux de vulnérabilité est passé de 7,3% en 2019 à 10% en 2021 au niveau national, de 11,9% à 17,4% en milieu rural et de 4,6% à 5,9% en milieu urbain.



Source : HCP, Enquête nationale sur les sources de revenu 2019, 3^{ème} panel auprès des ménages 2021/2022

Effets de l'inflation catégorielle sur le niveau de vie des ménages

De janvier à juillet 2022, les prix ont augmenté plus vite en milieu rural et pour les ménages les moins aisés

De janvier à juillet 2022, les prix à la consommation ont augmenté plus vite et le taux d'inflation moyen, en glissement annuel, a atteint 5,5%, soit un niveau 5 fois supérieur à celui enregistré entre 2017 et 2021. Cette inflation moyenne cache des évolutions différenciées selon le milieu de résidence : la hausse des prix, en glissement annuel, a été en moyenne plus élevée pour les ménages ruraux (6,2%) que pour les ménages urbains (5,2%).

Cette poussée inflationniste est essentiellement tirée par la hausse des prix des produits et services du quotidien, le transport et l'alimentaire. L'indice des prix à la consommation, différenciée par groupe et section de biens et services consommés par les ménages, montre une hausse de :

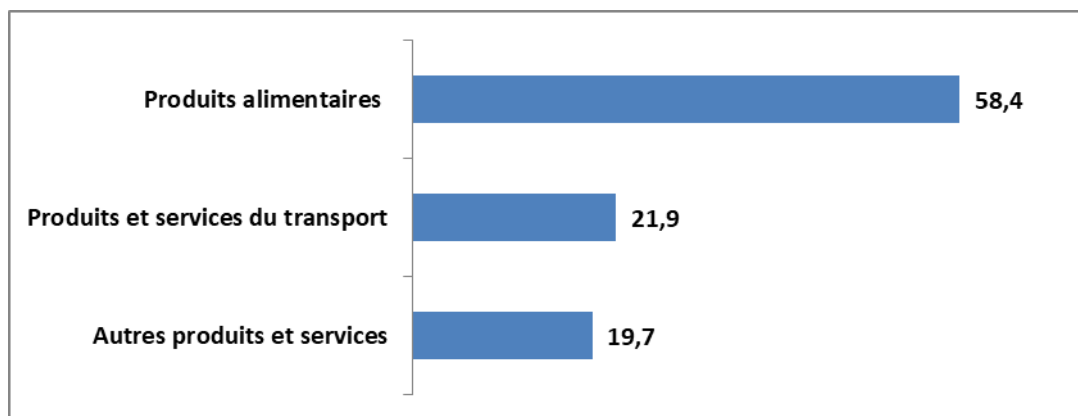
- 11,8% pour le groupe de produits et services du « Transport » au niveau national, recouvrant une forte hausse des prix pour les carburants et lubrifiants (42,1%), les

bicyclettes (5,8%), les motos (5,6%), l'entretien et réparation de véhicules (4,9%) ou les voitures automobiles (3,7%) ;

- 8,7% pour les produits alimentaires, résultant d'une forte hausse des prix pour les céréales non transformés (27,6%), les huiles (23,7%), les produits à base d'huiles et de graisses (15%), les produits à base de céréales (14,6%), les légumes frais (12,2%), la volaille (11,6%), les légumineuses (11,4%) ;
- 4,5% pour les produits d'habillement, recouvrant une hausse des prix pour les chaussures pour femmes (8,2%) et pour hommes (6,2%) ou les vêtements pour enfants (4,2%) ;
- 4,3% pour les produits d'équipement ménager, recouvrant une hausse des prix pour les meubles et articles d'ameublement (8,7%), le petit outillage et accessoires divers (7%), les petits appareils électroménagers (6,8%), la verrerie, vaisselle et ustensile de ménage (6,7%) ;
- 3,3% pour les activités de loisirs en raison d'une augmentation des prix pour le forfait touristique (9,4%), les publications périodiques (8,2%), le matériel de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (5,4%) ou les jeux, jouets et passe-temps (4,4%).

La contribution des principales composantes de l'inflation montre que plus de la moitié de la hausse des prix (58%) est due à la composante « Produits alimentaires », 22% à la composante « Transport » et 20% aux autres composantes. C'est ainsi que 80% de l'inflation en œuvre s'explique par la hausse des prix à la consommation des produits alimentaires et du transport.

Décomposition de l'inflation totale par groupe de produits et services (en %)



Source : HCP, Enquête mensuelle sur les prix à la consommation

Dans ce rebond d'inflation, la hausse des prix est plus prononcée pour les 20% des ménages les moins aisés (6,2%) que pour les 20% des ménages les plus aisés (5,2%) et les 60% des ménages intermédiaires (5,6%).

Ces écarts inflationnistes sont plus accentués par composante d'inflation : la hausse des prix des produits alimentaires a atteint 10,4% pour les ménages les moins aisés contre 7,7% pour les ménages aisés et 9,2% pour les ménages intermédiaires.

A contrario, les prix des produits et services du « Transport » ont augmenté plus vite pour les ménages aisés (14,3%) et les 60% des ménages intermédiaires (10,6%) que pour les ménages les moins aisés (6,1%).

La hausse des prix a été plus accentuée pour les ménages dirigés par les « Exploitants et ouvriers agricoles »

Par catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage, la hausse des prix a été de :

- ✓ 6,1% pour les « Exploitants et ouvriers agricoles » ;
- ✓ 5,6% pour les « Ouvriers qualifiés » ;
- ✓ 5,5% pour les « Ouvriers non qualifiés » ;
- ✓ 5,5% pour les « Commerçants et intermédiaires commerçants » ;
- ✓ 5,4% pour les « Cadres moyens et employés » ;
- ✓ 5,2% pour les « Responsables hiérarchique et cadres supérieurs.

Par produits et services consommés, la hausse des prix des produits et services du « Transport » s'est fortement accentuée pour les ménages dirigés par les « Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs » (16,3%) contre 7,9% pour leurs homologues dirigés par les « Ouvriers non qualifiés ».

Inversement, avec une hausse des prix de 9,6%, l'inflation des produits alimentaires a touché davantage les ménages des « ouvriers non qualifiés » que les ménages des « Responsables hiérarchiques et cadres supérieurs » (7%).

Cette envolée des prix a accentué les inégalités sociales : le Maroc se retrouve avec le niveau de la pauvreté et de la vulnérabilité monétaires de 2014

Face à cette inflation, le niveau de vie des ménages, en termes réels, aurait baissé de :

- ✓ 5,5% au niveau national, passant de 20 040 DH en 2021 à 18 940 DH en 2022 ;
- ✓ 5,2% en milieu urbain, passant de 24 260 DH à 23 000 DH ;
- ✓ 6,2% en milieu rural, passant de 12 420 DH à 11 650 DH.

Par catégorie sociale, le niveau de vie par personne aurait baissé de :

- ✓ 6,2% pour les 20% des ménages les moins aisés, passant de 6 860 DH à 6 440 DH ;
- ✓ 5,6% pour les 60% des ménages intermédiaires, passant de 15 570 DH à 14 700 DH ;

- ✓ 5,2% pour les 20% des ménages aisés, passant de 46 620 DH à 44 200 DH.

Dans ces conditions :

- Le taux de pauvreté absolue a augmenté de 3% en 2021 à 4,9% au niveau national, de 1% à 1,7% en milieu urbain et de 6,8% à 10,7% en milieu rural ;
- Le taux de vulnérabilité monétaire a augmenté de 10% à 12,7% au niveau national, de 5,9 à 7,9% en milieu urbain et de 17,4 à 21,4% en milieu rural ; et
- Les inégalités sociales du niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini, ont augmenté de 40,3% à 40,5%.

Effets combinés de la pandémie COVID-19 et de l'inflation catégorielle sur le niveau de vie des ménages

Au total, les effets combinés de la pandémie COVID-19 et de l'inflation auraient entraîné une baisse du niveau de vie par personne, en termes réels, de :

- ✓ 7,2% au niveau national, entre 2019 et 2022, passant de 20 400 DH à 18 940DH ;
- ✓ 6,6% en milieu urbain, passant de 24 620 à 23 000 DH ;
- ✓ 8,9% en milieu rural, passant de 12 800 DH à 11 650 DH.

Par catégorie sociale, le niveau de vie par personne aurait baissé de :

- ✓ 8% pour les ménages les moins aisés entre 2019 et 2022, passant de 7 000 DH à 6 440 DH ;
- ✓ 6,6% pour les ménages intermédiaires, passant de 15 730 DH à 14 700 DH ;
- ✓ 7,5% pour les ménages les plus aisés, passant de 47 780 DH à 44 200 DH.

Dans ces conditions, les dépenses alimentaires auraient baissé de :

- ✓ 11% au niveau national, passant de 7 460 DH par personne en 2019 à 6 640 DH en 2022 ;
- ✓ 10,1% en milieu urbain, passant de 8 210 DH à 7 380 DH ;
- ✓ 12,9% en milieu rural, passant de 6 110 DH à 5 320 DH

Cette baisse des dépenses alimentaires est nettement différenciée selon le niveau de vie des ménages, elle est de :

- ✓ 13,5% pour les ménages les moins aisés, passant de 3 540 DH par personne à 3 060 DH
- ✓ 12,9% pour les ménages intermédiaires, passant de 7 050 DH à 6 140 DH
- ✓ 6,9% pour les ménages aisés, passant de 12 640 DH à 11 770 DH

3,2 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté ou dans la vulnérabilité

Dans ces conditions, environ 3,2 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté (1,15 millions) ou dans la vulnérabilité (2,05 millions). Près de 45% de cette détérioration de la pauvreté et de la vulnérabilité est due à l'effet de la pandémie et 55% à

l'effet de la hausse des prix à la consommation. On estime, à cet égard, que près de sept années de progrès vers l'élimination de la pauvreté et de la vulnérabilité ont été perdues : en 2022, le Maroc se retrouve avec le niveau de la pauvreté et de la vulnérabilité de 2014.